



**Procès-verbal de la séance ordinaire  
du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame  
tenue le 27 janvier, à 19 h, sur TEAMS**

---

**Présences**

Madame Kim Thériault, directrice  
Monsieur Christian Slachetka, parent membre, président  
Madame Joëlle Doyle, parent membre  
Madame Sophie Legault, parent membre  
Madame Karine Mathieu, parent membre  
Madame Caroline Simoneau, parent membre  
Madame Lisa Thibault, représentante du personnel du service de garde  
Madame Hélène Primeau, représentante du personnel de soutien  
Madame Nadine Lebel-Sancoucy, représentante du personnel enseignant  
Madame Nathalie Portolese, représentante du personnel enseignant  
Monsieur Michaël Tremblay, représentant du personnel enseignant

**Présence – Public**

Madame Odile Convers Bureau, parent du groupe 051

---

**1-Ouverture de la séance :**

Le président, Monsieur Christian Slachetka, ouvre la séance à 19 h.

**2-Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Ajouts à l'ordre du jour (N.B. Les points seront décalés à partir du point 3)**

- 4. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 28 octobre 2020.
- 11.1 Photos scolaires
- 11.2 Campagne de financement « Colle à moi »

**CÉ-20-21/10**

Sur proposition de Mme Legault, l'ordre du jour est adopté avec les ajouts.

**3-Parole au public**

Aucune question particulière provenant du public. Monsieur le Président souhaite la bienvenue à madame Odile Convers Bureau et fait un suivi des points de la dernière séance, soit :

- Campagne de financement « Colle à moi ». Après discussion, il a été décidé de l'ajouter à l'ordre du jour de cette séance, au point 11.2.
- Régie interne : Toujours en suspens pour le moment

#### **4-Approbation du procès-verbal de la rencontre du 28 octobre 2020.**

**CÉ-20-21/11** Sur proposition de Mme Lisa, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

#### **CÉ-20-21/12** **5- Mesures protégées**

Madame Thériault informe et donne des précisions concernant les mesures protégées.

En ce qui concerne la mesure Aide alimentaire, madame Thériault remercie Madame Lisa, responsable du SDG, d'avoir apporté plus d'éclaircissements aux membres.

Certaines mesures ne peuvent être reportées, à l'année suivante. Monsieur le Président précise qu'il y a eu décret à ce sujet et qu'aucune somme ne sera perdue. Le tout sera récupéré au niveau du CSSMI.

Après discussion, il est proposé, par madame Nadine, d'adopter cette résolution et de la transmettre aux personnes concernées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **6- Activités éducatives**

Mme Thériault présente, à titre informatif, le même document déposé lors de la dernière séance en ayant ajouté les activités éducatives pour les classes du préscolaire ainsi que pour le 2e cycle, activités qui devraient se dérouler durant l'année scolaire 2020-2021. Elle reconferme aux participants qu'étant donné que nous sommes en zone rouge : aucune sortie n'est acceptée. De plus, aucuns frais ne seront demandés aux parents puisque ces derniers seront entièrement payés par l'allocation ministérielle.

#### **CÉ-20-21/13** **7- Critère de sélection de la direction d'école**

Le document concernant le critère de sélection de la direction d'école est présenté par madame Thériault.

Après discussion, il est proposé, par Mme Simoneau, d'adopter cette résolution.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8- Planification / Éducation à la sexualité**

Mme Thériault présente la planification de deux documents concernant l'éducation à la sexualité à l'école. Les contenus de ces apprentissages sont définis par le ministère de l'Éducation et sont obligatoires pour les élèves du primaire. Ces documents sont disponibles sur le site de l'école : <https://notre-dame.cssmi.qc.ca/programmes/education-a-la-sexualite/>.

Après discussion, il est proposé par Mme Legault d'adopter cette résolution.

**CÉ-20-21/14**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## **9- Capsule(s) pour les membres du conseil d'établissement**

Les membres poursuivent leur formation obligatoire concernant la nouvelle gouvernance. Trois (3) capsules sont donc présentées :

- Centre de services scolaires
- Conseil d'établissement en bref
- Rôles et responsabilité des membres et de la direction

Pour plus d'informations, les membres sont invités à se rendre sur le site de la nouvelle gouvernance scolaire. Un cahier est également disponible sur ce site.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/>

## **10- Informations générales**

### **10.1 Direction**

Mme Thériault est fière de mentionner qu'il n'y a toujours pas de cas Covid-19 à l'école. Elle précise que son équipe est très rigoureuse concernant le port du masque et que le milieu bien organisé. Pour ce faire, ils ont dû réaménager l'organisation de la cour d'école afin que les élèves puissent se partager, entre autres, la butte de neige. Elle mentionne également que les ressources matérielles voient assidûment à l'approvisionnement des équipements de protection. En général, tout se pense bien. Dans le contexte de la semaine des enseignants, elle tient à remercier les enseignants et son personnel de soutien pour leur effort et leur engagement.

En terminant, elle informe les membres qu'étant donné le contexte actuel, le renouvellement du logo de l'école sera reporté à l'année prochaine.

### **10.2 Enseignants**

Madame Nadine est très heureuse d'informer les membres qu'après avoir obtenu une bourse de 500 \$ d'Ose Entreprendre, ses élèves ont fabriqué 46 ensembles de 4 sacs en mailles. Tous ces ensembles ont été vendus, en trois jours seulement. Félicitations aux élèves du groupe 983.

Certains parents s'interrogent sur le retard des apprentissages dû aux journées d'absences à l'école. Selon les enseignants, au niveau académique, c'est assez bien. Les enseignants ont bien ciblé les essentiels. Ils ont remarqué que c'est plutôt au niveau de la maturité, les habiletés sociales, la gestion du stress et la bienveillance qui sont des éléments plus difficiles. Cependant, tous font beaucoup d'efforts en ce sens et cela semble plus facile depuis le retour des fêtes.

### **10.3 Parents**

Monsieur Slachetka fait le suivi pour le comité de parents.

### **10.4 Service de garde**

Madame Lisa informe les membres que les rapports d'impôt amendés 2019 sont prêts et seront transmis aux parents concernés très bientôt. En ce qui concerne ceux de 2020, ils devraient être déposés, sur le portail Mozaik vers le 25 février prochain.

Elle informe également que pour les inscriptions 2021-2022, les parents pourront le faire, en ligne, sur le portail Mozaik. Ils seront informés qu'ils devront accepter le service de garde, car le service des dîneurs y est inclus. Petites modifications en garde partagée, les parents devront lui faire parvenir leur calendrier. Il est donc impossible, pour cette année, de le déposer en ligne.

En ce qui a trait aux journées pédagogiques, il n'est pas possible dû aux circonstances actuelles de faire des sorties avec autobus ainsi que d'acheter des choses non essentielles. Les éducatrices sont géniales, car malgré tout, elles réussissent à planifier des activités agréables pour nos jeunes.

### **11- Correspondance**

Aucune correspondance.

### **12- Varia**

### **12.1 Photos scolaires**

Madame Legault s'informe à savoir quand il sera question de choisir le photographe pour les photos scolaires de l'année prochaine. Elle mentionne que les photos de cette année étaient, selon elle, beaucoup plus chères que par les années passées, et ce, malgré un rabais de 40%. Ce point sera discuté lors de la prochaine séance.

### **12.2-Campagne de financement « Colle à moi »**

Madame Joëlle Doyle répond aux questions et après discussion, il est entendu qu'un essai sera fait pour la prochaine année, afin de connaître le retour de cet investissement, la charge de travail ainsi que les irritants possibles pour les parents. Les démarches seront entreprises conjointement par madame Thériault et Mme Hélène. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance. Les parents seront informés de cette nouvelle campagne dans Le Notre-Dame Express et dans un feuillet lors de l'envoi des documents concernant les effets scolaires, en juin prochain.

Il est donc proposé par Mme Doyle et Mme Nadine de faire l'inscription à cette campagne de financement.

### **13- Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame Nadine de lever l'assemblée à 20 h 47.

La prochaine rencontre est prévue le mercredi 24 février prochain, à 19 h.

Christian Slachetka  
Président

Kim Thériault  
Directrice